



Rusiani, et son fils Habil, dans sa boutique située dans la campagne indonésienne (2010). L'accès aux prêts à faible taux d'intérêt pour les petits entrepreneurs est difficile, en particulier pour les femmes. Photo : Suzi O'Keefe/Oxfam

LE G20 ET L'ÉGALITÉ DES SEXES

Comment le G20 peut promouvoir les droits des femmes en matière d'emploi, de protection sociale et de fiscalité

Dans les pays du G20 et au-delà, les femmes ont des salaires moins élevés, constituent la plus grande partie de la main-d'œuvre non rémunérée, sont sur-représentées dans le travail à temps partiel et sont victimes de discriminations dans leur foyer, sur les marchés et dans les institutions. En 2012, dans le cadre de la déclaration de Los Cabos, les dirigeants du G20 s'étaient engagés à lever les obstacles à la pleine participation des femmes dans la société et dans l'économie et à élargir les opportunités pour les femmes dans leur pays. Oxfam salue cette décision et appelle le G20 à revoir son agenda et ses actions à la lumière des engagements pris sur les droits des femmes et l'égalité des sexes. Sous la présidence de l'Australie, le G20 a l'opportunité de tenir ses promesses de croissance réellement inclusive et de renforcer la résilience des femmes pour contrer la crise économique grâce à une croissance économique intégrant les questions liées à l'égalité hommes-femmes et à des politiques équitables en matière d'emploi.

RESUMÉ

Dans un rapport intitulé « Rapport sur le développement dans de le monde 2012 : Égalité des genres et développement », la Banque mondiale affirmait que l'égalité hommes-femmes était un objectif clé et de plein droit, ainsi qu'une mesure économique judicieuse. Cette même année, dans le cadre de la déclaration de Los Cabos, les dirigeants du G20 s'étaient engagés à lever les obstacles à la pleine participation des femmes dans la société et dans l'économie et à élargir les opportunités pour les femmes dans leur pays. Oxfam salue cette décision et appelle le G20 à revoir son agenda et ses actions à la lumière des engagements pris sur les droits des femmes et l'égalité des sexes.

Dans les pays du G20 et au-delà, les femmes ont des salaires moins élevés, constituent la plus grande partie de la main-d'œuvre non rémunérée, sont sur-représentées dans le travail à temps partiel et sont victimes de discriminations dans leur foyer, sur les marchés et dans les institutions. Leur situation est encore pire lorsque leur identité sexuelle recoupe d'autres formes d'inégalités dans les forces socio-économiques et de mise à l'écart sur des critères de race, de classe ou de revenu, par exemple. L'engagement des pays du G20 en faveur de l'égalité des sexes et de la croissance inclusive peut uniquement être tenu s'ils prennent des mesures pour corriger les lacunes du système économique qui exclut ou dévalorise ce qui importe le plus : le respect des droits et de la dignité de tous les êtres humains, ainsi que la protection du milieu naturel.

Un système aussi discriminatoire à l'égard des femmes entraîne notamment leur paupérisation et, dans de nombreux cas, les empêche d'exprimer leur potentiel. La contribution pourtant essentielle des femmes dans l'économie et dans la société n'est pas reconnue et reste limitée, car les discriminations dont elles font l'objet sont telles qu'elles menacent leur santé et leur bien-être, ainsi que ceux de leur famille. Les femmes constituent invariablement la majorité des citoyens les plus pauvres et des groupes écartés des décisions d'ordre économique. Leurs contributions non rétribuées restent en grande partie invisibles dans un système qui ignore tout un pan de leur travail.

Les relations entre croissance, inégalités économiques et égalité des sexes sont complexes. Il est important de préciser que la croissance n'est pas toujours synonyme d'égalité des sexes. Aucune croissance inclusive n'est toutefois possible en présence de politiques indifférentes aux questions hommes-femmes.

- Un seul pays à hauts revenus du G20, la Corée du Sud, est parvenu à allier meilleure équité dans les revenus et croissance économique depuis 1990¹. Cette croissance s'appuie toutefois sur des inégalités entre hommes et femmes en matière de salaires et sur des pratiques discriminatoires : la Corée du Sud obtient le moins bon score des pays de l'OCDE en termes d'écart de rémunération entre hommes et femmes².
- Au rythme actuel de la réduction des inégalités salariales entre les hommes et les femmes dans le monde, le principe « à travail égal, salaire égal » ne devrait pas se réaliser avant 2090³.
- On estime la valeur monétaire du travail non rémunéré au foyer quelque part entre 10 et 50 % du PIB⁴. À cela pourraient s'ajouter entre 20 et 60 % du PIB si la contribution cachée du travail non rémunéré était reconnue et prise en compte⁵.
- Si le taux d'emploi rémunéré des femmes était équivalent à celui des hommes, le PIB des États-Unis augmenterait de 9 %, celui de la zone Euro de 13 % et celui du Japon de 16 %. Dans 15 grands pays en développement, le revenu par habitant

augmenterait de 14 % d'ici 2020 et de 20 % d'ici 2030⁶.

Oxfam défend l'égalité des sexes et les droits des femmes comme des fins en soi, et parce que tout manquement aggrave la pauvreté alors qu'il est prouvé que le respect de ces principes stimule le développement. Le présent document affirme que les priorités du G20 en matière de croissance et de développement inclusifs ne peuvent être considérées inclusives (et s'accompagner d'effets positifs) que si les conditions suivantes sont réunies : les hommes et les femmes doivent bénéficier d'opportunités égales, les droits humains doivent être respectés et le développement doit continuer de suivre des principes durables. Ces questions ne sont pas propres aux femmes. Elles sont systémiques et déterminent le bien-être de la planète toute entière.

Oxfam recommande au G20 de :

Traiter l'inégalité entre les hommes et les femmes de façon systémique, notamment au niveau des mécanismes de gouvernance et de redevabilité.

Le G20 peut créer un environnement favorable aux droits socio-économiques des femmes :

- en identifiant les différences entre les hommes et les femmes dans le travail (y compris pour le travail non rémunéré) et en luttant contre les discriminations hommes-femmes dans les opportunités et les réalisations des politiques macro-économiques ;
- en développant un mécanisme garantissant l'inclusion des questions hommes-femmes dans les processus d'élaboration des politiques macro-économiques conformément aux engagements de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des Nations unies ;
- en développant des modes d'engagement pertinents avec la société civile, notamment les organisations de défense des droits des femmes, afin que les politiques tiennent davantage compte de la réalité de la vie des femmes ;
- en soutenant un processus post-2015 responsable et l'inclusion d'objectifs indépendants sur les inégalités économiques extrêmes, en respectant l'égalité des sexes et les droits des femmes et en définissant à cette fin des objectifs suscitant un réel changement.

Promouvoir un régime fiscal équitable entre hommes et femmes.

Le G20 peut garantir un régime fiscal équitable entre hommes et femmes :

- en promouvant le financement des services publics pour réduire le travail non rémunéré des femmes au foyer et en étendant leurs opportunités d'emploi ;
- en veillant à ce que les politiques et les régimes fiscaux reconnaissent les rôles actuellement inégaux entre les hommes et les femmes et œuvrent à leur redistribution ;
- en éliminant les stéréotypes sexistes dans les budgets nationaux et les codes des impôts ;
- en s'engageant auprès des groupes de femmes pour promouvoir une plus grande redevabilité dans les processus budgétaires par l'intermédiaire d'un contrôle budgétaire et d'une budgétisation sexospécifiques.

Garantir un travail décent et une protection sociale.

Le G20 peut assurer un travail décent et une protection sociale pour les femmes :

- en promouvant un seuil de protection sociale universelle qui garantit une protection aux femmes ;

- en poursuivant la collecte et l'analyse des données qui reconnaissent le travail non rémunéré et en élaborant des politiques pour le redistribuer ;
- en mettant fin aux discriminations hommes-femmes sur le lieu de travail et en promouvant des politiques qui tiennent compte des besoins des familles, comme renforcer le droit au congé parental, l'accès aux soins pour les enfants et les seniors, ainsi que le régime d'assurance sociale ;
- en ciblant des politiques d'emplois pour offrir des postes décents aux femmes, éliminer l'écart salarial entre hommes et femmes, ainsi que les ségrégations professionnelles ;
- en défendant une législation du travail qui renforce le pouvoir de négociation et la position des femmes.

NOTES

- 1 Oxfam (2012), « Les laissés-pour-compte du G20 ? Comment l'inégalité et la dégradation de l'environnement menacent d'exclure les pauvres des avantages de la croissance économique », document d'information d'Oxfam 157, <http://www.oxfam.org/fr/policy/les-laisses-pour-compte-du-g20>
- 2 La Corée du Sud est passée du 108e au 111e rang dans le classement de l'indice d'inégalité de genre du Forum économique mondial (FEM), en raison d'une moindre participation à la main-d'œuvre et d'inégalités croissantes dans les salaires. Asia News Network (2013), « Philippines best performer in Asia-Pacific in gender equality, says WEF », 25 octobre 2013.
- 3 OIT (2011) : A new era of social justice, Report of the Director-General, Report I(A), International Labour Conference, 100th Session, Genève, 2011.
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_155656.pdf
- 4 Nations unies (2013), « Report of the Special Rapporteur on Extreme Poverty and Human Rights ».
- 5 R. Antonopoulos (2008), « The Unpaid Care Work – Paid Work Connection », Levy Economics Institute/OIT, Genève, Working Paper 541.
- 6 <http://www.unwomen.org/fr>

© Oxfam International juillet 2014

Ce document a été rédigé par Shawna Wakefield. L'auteure remercie Nancy Alexander pour ses révisions et contributions au cours de l'élaboration du document ; Lucy Dubochet, Meryem Aslan, Lauren Ravon, et Fyfe Strachan pour leurs études de cas ; Radhika Balakrishnan, Caroline Green, James Heintz, Richard King, Chloe Safier, Liane Schalatek, Ines Smyth, Laura Turquet et Hakima Abbas et leurs collègues d'AWID pour leurs commentaires sur les premières ébauches. Oxfam remercie Steve Price-Thomas et Anna Coryndon pour leur assistance dans sa réalisation.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-660-6 en juillet 2014.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org. Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

FONDATION HEINRICH BÖLL

La fondation Heinrich Böll est une fondation politique affiliée au parti vert, développée mondialement en réaction aux modèles politiques socialistes, libéraux et conservateurs. Nos principes fondamentaux sont l'écologie et la durabilité, la démocratie et les droits humains, l'autodétermination et la justice. Nous concentrons nos efforts en particulier sur la démocratie hommes-femmes, c'est-à-dire l'émancipation sociale et l'égalité des droits entre hommes et femmes.

 HEINRICH
BÖLL
STIFTUNG
NORTH
AMERICA

www.boell.org

www.oxfam.org



OXFAM